

Suivi du projet de recherche et professionnel

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 15,0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 5P8PSPRP

Présentation

Les thèmes de mémoire sont disponibles sur le site du département. Pour le première semestre, sur la base d'une thématique de recherche présente dans l'équipe de recherche de psychologie sociale, l'étudiant/l'étudiante devra réaliser une revue de question, élaborer une problématique et des hypothèses spécifiques, et construire un plan expérimental.

Validation: Un document écrit présentant, en accord avec l'enseignant/l'enseignante, soit la revue de la littérature et la problématique sous-tendant la recherche, soit la méthodologie complète utilisée pour la recherche. L'élément pédagogique est validé par un résultat (Admis ou Défaillant). Pour le second semestre, après validation de sa problématique et de son plan d'expérience, l'étudiant/l'étudiante doit élaborer le matériel expérimental réaliser les passations, analyser statistiquement les données ainsi obtenues et discuter ses résultats. Il/elle doit ensuite rédiger un rapport de recherche complet.

Objectifs

L'objectif est mener à bien un projet de recherche original, de sa conception au rendu du document final.

Évaluation

Session 1 : Dossier à rendre

Session 2 : Dossier à rendre

Dérogatoire : pas de dérogatoire

Répartition de la note finale :

Validation : Une note basée sur l'investissement de l'étudiant/l'étudiante dans son travail de recherche tout au long de l'année, sur un rapport de recherche présenté au format article scientifique, et une soutenance devant un jury composé d'au moins 2 enseignants-chercheurs. Attention, le document "Fiche éthique mémoire" doit être impérativement complété et rendu le jour de la soutenance de mémoire. Une note inférieure à 10/20 est éliminatoire.

L'élément pédagogique est validé par une note.

Compétences visées

Acquérir des compétences méthodologiques nécessaires à la maîtrise de la recherche de type expérimental

Examens

Session 1 : Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux soumis à évaluation est autorisé pour les tâches suivantes :

*** documentation (identification de ressources pertinentes, synthèse de travaux existants, état de l'art)
*** recherche d'idées (explicitation du sujet, "brainstorming")

*** édition (correction de fautes d'orthographe et de syntaxe, mise en forme des références, traduction de citations et d'extraits).

Il est interdit pour les tâches suivantes :

*** construction (problématisation, suggestion de plan)
*** rédaction (amélioration du style, réécriture de passages, rédaction de résumés)

Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique.

Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail, à l'exception des usages de recherche web augmentée, de correction orthographique et syntaxique. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous

avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel.

L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation.

Session 2 : Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux soumis à évaluation est autorisé pour les tâches suivantes :

*** documentation (identification de ressources pertinentes, synthèse de travaux existants, état de l'art)

*** recherche d'idées (explicitation du sujet, "brainstorming")

*** édition (correction de fautes d'orthographe et de syntaxe, mise en forme des références, traduction de citations et d'extraits).

Il est interdit pour les tâches suivantes :

*** construction (problématisation, suggestion de plan)

*** rédaction (amélioration du style, réécriture de passages, rédaction de résumés)

Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique.

Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail, à l'exception des usages de recherche web augmentée, de correction orthographique et syntaxique. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel.

L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation.

Contact(s)

> Laure-anne Perrin

Contact administratif
la.perrin@parisnanterre.fr

> Anthony Lantian

Responsable pédagogique
lantiana@parisnanterre.fr